



**Renaissance
Numérique**



NOTE

JUILLET 2025

Quel ambassadeur
pour le numérique en
2025 ?

Sommaire



<i>Introduction</i>	4
<u>01 Historique</u>	6
Le tournant des années 2010	7
Cyberespace : une prise de conscience diplomatique	8
Des émergences stratégiques différenciées	9
<u>02 Enjeux mondiaux et intérêts nationaux</u>	13
Des intérêts et des périmètres d'actions partagés	14
Une mission au service des États	16
<u>03 Les profils</u>	19
International : différents profils pour des stratégies variées	20
France : du haut fonctionnaire à l'expert numérique	22

04 Les missions **24**

Une fonction embryonnaire, avec David Martinon	25
L'élargissement des missions, avec Henri Verdier	26

05 Les relations **30**

À l'échelon international	31
En France	33

06 Propositions **36**

<i>Remerciements</i>	40
<i>Annexes</i>	42
<i>À propos de Renaissance Numérique</i>	50

Intro| duction



À l'heure où la France va changer d'ambassadeur pour le numérique, dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques autour des enjeux numériques qui s'intensifient et des rapports de force de plus en plus marqués avec les grands acteurs privés du secteur, Renaissance Numérique plaide pour une institutionnalisation renforcée de la fonction d'ambassadeur pour le numérique, assortie de moyens à la hauteur des enjeux, afin de renforcer son rôle et de garantir sa continuité au-delà des trajectoires individuelles.

L'ambassadeur « pour le numérique » (parfois appelé « au numérique ») est généralement chargé de représenter son pays sur les enjeux globaux liés aux technologies de l'information et de la communication (cybersécurité, gouvernance de l'internet, économie numérique, droits humains en ligne...). Diplomate, ou non, ses attributions varient fortement selon les pays, avec des organisations et des moyens parfois très différents. Toutefois, son champ d'action s'inscrit dans ce que l'on peut appeler la « diplomatie du numérique »¹, soit l'ensemble des négociations internationales où se discutent les règles, standards et équilibres du numérique.

1. En opposition à la “diplomatie numérique”, que nous entendons comme le prolongement de la diplomatie publique via les outils numériques (digital diplomacy) : les interactions que les chancelleries, les ambassadeurs, etc., nouent avec des audiences précises. Voir par exemple Lyubareva I. & Nocetti, J. (2024) *La diplomatie numérique. Évolution des stratégies diplomatiques et d'influence à l'ère (du) numérique*. Réseaux, n°245/2024. <https://doi.org/10.3917/res.245.0011>

INTRODUCTION

Conséquemment, une simple question a guidé notre réflexion : comment consolider le rôle d’ambassadeur pour le numérique, en France, et pérenniser son périmètre d’action pour les années à venir ?

Historique

01



Le tournant des années 2010

L'émergence du rôle d'ambassadeur pour le numérique accompagne un tournant amorcé au début des années 2010 : celui de la reconnaissance politique du pouvoir des technologies numériques et des acteurs privés sur les transformations de la société. En effet, en même temps que le numérique a investi toutes les dimensions de la vie collective (communication, éducation, socialisation, économie, industrie, défense...), les plateformes technologiques nées dans les années 2000 (Amazon, Google, Facebook, YouTube, Twitter, puis Instagram, WhatsApp, TikTok...) ont acquis un pouvoir sans précédent. Au-delà de la qualité des services qu'elles peuvent proposer, ces entreprises structurent les relations sociales et la production de connaissance, influent sur l'accès à l'information et parfois sur les processus électoraux... Les scandales successifs – Cambridge Analytica, Facebook Files, fuite de données Google+ – ont par ailleurs mis en lumière les dérives systémiques liées à la captation de l'attention, à l'exploitation des données personnelles ou à la diffusion de contenus manipulateurs.

Face à la conflictualisation croissante du cyberspace (cyberattaques, espionnage, campagnes de désinformation ou opérations hybrides), les États ont peu à peu structuré leur action au niveau international, notamment sur les questions liées à l'internet et à la cybersécurité. Cette structuration s'articule autour de deux grands axes. Le premier concerne les enjeux de sécurité, à toutes les échelles, faisant de l'élaboration d'un droit international applicable au cyberspace une nécessité. Cette exigence prend forme dans les enceintes multilatérales comme l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN) ou l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Elle se traduit aussi par une coordination renforcée entre ministères, notamment sur des sujets sensibles comme l'attribution d'attaques ou l'adoption de régimes de sanctions. Le second axe relève de la coopération, traversée par des logiques d'influence. Car, derrière les appels au multilatéralisme, se jouent aussi des stratégies de projection de modèles nationaux :

standards techniques, infrastructures, place accordée aux entreprises locales...

→ Cyberespace : une prise de conscience diplomatique

Le Sommet mondial sur la société de l'information ([Genève, 2003](#) ; [Tunis, 2005](#)) constitue une étape fondatrice dans la prise de conscience collective de la conflictualisation croissante du cyberespace, et des réponses à apporter à l'échelle internationale. Certains y voient l'origine du processus d'institutionnalisation des ambassadeurs pour le numérique ; David Gross, conseiller des États-Unis pour la politique d'information, en incarne l'une des premières figures.

Par ailleurs, frappée en 2007 par une vague de cyberattaques, l'Estonie fait de la cyberdéfense un pilier de sa politique étrangère. En 2008, Tallinn accueille le NATO Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence (CCDCoE), centre international dédié à la recherche, à la formation et à l'élaboration de doctrines en matière de cyberdéfense. Ce centre, qui regroupe aujourd'hui [39 États membres](#) (dont plusieurs non-membres de l'OTAN), a joué un rôle structurant dans la réflexion juridique sur les conflits numériques ; notamment via la publication en 2013 du « [Manuel de Tallinn relatif à l'applicabilité du droit international aux cyber opérations](#) », qui ambitionne ainsi de transposer aux armes cyber les règles de droit international applicables à l'utilisation des armes conventionnelles en période de conflits.²

À mesure que le développement du numérique (et en particulier des enjeux liés au cyberespace) s'imposait comme un facteur structurant des relations internationales, les États ont été contraints de renforcer leur coordination. Sans toujours recourir à l'intitulé d'« ambassadeur », plusieurs pays ont commencé à

2. IHEDN. (s.d). *L'Estonie : Un géant numérique*.

désigner des personnes chargées de représenter leur position sur les sujets « cyber » dans les enceintes internationales. Ces premiers dispositifs, bien que parfois informels, peuvent être considérés comme les prémices du rôle que joueront plus tard les ambassadeurs pour le numérique.

➤ Des émergences stratégiques différenciées

Portugal : un ancrage diplomatique dans la cybersécurité

En 2016, le Portugal nomme Luis Barreira de Sousa comme *Ambassador for Cyberdiplomacy*.³ Il s'agit du premier expert cyber à obtenir le titre officiel d'ambassadeur.⁴ Son rôle restera plutôt centré sur la cybersécurité, sans volet de dialogue direct avec les acteurs privés du numérique.

Danemark : le dialogue direct avec les grandes entreprises technologiques

En août 2017, le diplomate Casper Klynge est nommé *Tech Ambassador* du Danemark, faisant de lui le premier « ambassadeur pour le numérique » au monde. Cette nomination s'inscrit dans la stratégie de *TechPlomacy* (ou « diplomatie technologique »), qui fait du Danemark, selon ses propres termes, « *le premier pays au monde à élever la technologie et la numérisation au rang de priorité transversale de la politique étrangère et de sécurité* ». ⁵ La principale mission de Klynge est de représenter l'État danois et d'instaurer un dialogue structuré avec les grandes entreprises numériques, notamment dans la Silicon Valley et en Chine.

3. C-Days. (2020). *Luis Barreira de Sousa*.

4. Renaissance Numérique. (2019). *Danemark : Le volontarisme numérique*.

5. Ministry of Foreign Affairs of Denmark. (s.d.). *The TechPlomacy Approach*.

France : une approche progressive et globale

La trajectoire française s'est construite par étapes successives⁶ :

- **2005** : Bertrand de La Chapelle est nommé au poste de **conseiller** pour les négociations internationales sur l'internet.
- **2006** : Bertrand de La Chapelle est nommé **ambassadeur thématique** et envoyé spécial de la France pour la Société de l'Information.⁷
- **2011** : Richard Boidin, diplomate issu du secteur culturel, devient **représentant spécial** pour les négociations internationales sur le numérique.
- **2013** : David Martinon est nommé représentant spécial pour les négociations internationales concernant la société de l'information et le développement du numérique⁸ ; son mandat est élargi à la gouvernance de l'internet et aux manipulations de l'information notamment.
- **2015** : David Martinon est nommé **ambassadeur chargé de la cyber-diplomatie et de l'économie numérique**.
- **2017** : David Martinon est nommé « **ambassadeur pour le numérique** ».⁹ Dès lors, les missions sont étendues à la régulation des contenus terroristes et à la problématique de la manipulation de l'information.
- **2018** : Henri Verdier est nommé « **ambassadeur pour le numérique** ». Son mandat s'élargit progressivement pour inclure des enjeux de diplomatie économique (cf. Annexe 1).

6. Audureau, W. (2018, novembre 23). *L'ambassadeur numérique de la France, un poste atypique, méconnu et stratégique*. *Le Monde*.

7. The Aspen Institute. (2021). *Bertrand De La Chapelle*.

8. Ambassade de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi. (2024, octobre 10). *Son excellence David Martinon, Ambassadeur de France en Afrique du Sud, au Lesotho et au Malawi*.

L'évolution du poste de David Martinon de « représentant spécial pour les négociations internationales sur le numérique » à « ambassadeur pour le numérique » correspond à la publication de la « [stratégie internationale de la France pour le numérique](#) » par Jean-Yves Le Drian¹⁰, alors ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Cette stratégie élargit notamment le périmètre des missions du « représentant spécial » autour de trois grands axes (gouvernance, économie, sécurité), eux-mêmes déclinés en objectifs :

- Promouvoir un monde numérique ouvert, diversifié et de confiance.
- Promouvoir un internet européen fondé sur l'équilibre entre libertés publiques, croissance et sécurité dans le monde numérique.
- Renforcer l'influence, l'attractivité et la sécurité de la France et des acteurs français du numérique.¹¹

L'année suivante, une revue stratégique de cyberdéfense sera produite pour compléter ces missions.¹²

Cet exemple illustre la légitimation de l'évolution du poste de « représentant spécial » en « ambassadeur » au regard de l'évolution des enjeux, des domaines et thématiques à couvrir, ainsi que des missions à réaliser. De ce fait, les intitulés des postes coïncident généralement avec l'élaboration ou l'officialisation d'une politique de diplomatie numérique (cf. Annexe 2). Par exemple, l'Australie a créé le poste d'*Ambassador for Cyber affairs and critical technology*, en lien avec la publication de l'[Australian International Cyber Engagement Strategy](#). En 2019, les Pays-Bas ont quant à eux officialisé le poste d'*Ambassador for digital Affairs* en même temps qu'ils ont publié leur [Agenda for Foreign Trade and](#)

10. Le Drian, J. Y. (2017, décembre 15). [Présentation de la stratégie internationale de la France pour le numérique à thecamp](#).

11. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2017). [La stratégie internationale de la France pour le numérique](#).

12. Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. (2018, février 12). [Revue stratégique de cyberdéfense](#).

Development Cooperation. Ainsi, si la cybersécurité, la modération des contenus en ligne, la souveraineté des infrastructures ou encore l'intelligence artificielle dominent aujourd'hui les agendas internationaux, ces priorités pourraient se déplacer demain vers de nouveaux enjeux.

Digital Champions

En 2012, l'Union européenne (UE) lance le programme des *Digital Champions*, à l'initiative du président de la Commission José Manuel Barroso. Ces ambassadeurs nationaux, nommés par chaque État membre, ont pour mission de promouvoir l'agenda numérique européen en reliant les citoyens, les responsables politiques et le secteur économique. Si leurs attributions varient selon les pays, leur rôle principal est d'accélérer la transformation numérique des sociétés¹, notamment via l'éducation, l'e-gouvernement et le soutien aux entreprises.

Les Digital Champions sont ancrés dans les dynamiques nationales, tandis que les ambassadeurs pour le numérique portent la voix de la France dans les enceintes diplomatiques et de gouvernance internationales. En France, il n'existe à ce jour aucun cadre institutionnel formalisé pour articuler ces deux fonctions, pourtant complémentaires. Certaines initiatives récentes, comme celle de l'« Équipe de France du numérique » lancée en juin 2025 par Numeum, témoignent d'une volonté de rassembler les forces vives du numérique – acteurs publics, privés et territoriaux. Mais ces dynamiques restent encore parallèles, sans mécanisme de coordination officiel avec la diplomatie numérique portée par l'État.

1. All Digital. (2012, février 22). [Barroso asks member states to appoint a national digital champion](#).

Enjeux mon
diaux et
intérêts
nationaux

02

➤ Des intérêts et des périmètres d'actions partagés

Malgré des variations locales, le cœur de la diplomatie du numérique se consolide, notamment autour :

- de la diplomatie « cyber » notamment au travers de dialogues stratégiques, du droit humanitaire appliqué au cyberspace, du droit international relatif à la cybercriminalité, d'attributions, de sanctions, mais aussi d'engagement volontaire entre de multiples acteurs publics et privés à l'international (l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace, le laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne, l'Appel de Christchurch, le Partenariat mondial pour l'intelligence artificielle, le Partenariat international pour l'information et la démocratie, ...) ;
- de la gouvernance de l'internet (Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet - ICANN -, Union Internationale des Télécommunications - UIT -, etc.) ;
- des enjeux numériques de l'ONU, notamment dans le cadre des Objectifs de développement durable ;
- de la régulation du numérique et notamment des grandes plateformes de services en ligne via des textes normatifs contraignants (Règlement général sur la protection des données - RGPD -, *Digital Services Act* - DSA -, *Digital Market Act* - DMA -, *Data Act*, *AI Act*, ...) ;
- des segments numériques du G7, du G20, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des grandes instances multilatérales, du fait de leur droit de légation¹³ avec l'objectif d'entretenir une coopération diplomatique active pour façonner un environnement numérique à la fois sécurisé, ouvert et fondé sur des règles communes.

13. Droit accordé aux ambassadeurs et personnels diplomatiques conformément aux articles 1 et 5 de la "Convention de Vienne sur les relations diplomatiques" de 1961. Ce droit leur permet de représenter leur pays dans des instances internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ou le G7.

Toutefois, les tensions géopolitiques et la défense des intérêts particuliers rendent âpres la négociation de normes internationales. Les grandes puissances (États-Unis, Chine, Russie) participent par exemple aux enceintes internationales tout en poursuivant des stratégies bilatérales ou unilatérales, limitant *de facto* la portée des engagements multilatéraux (le dernier Sommet mondial pour l'action sur l'intelligence artificielle est un bon exemple) ; quand bien même ceux-ci ne sont pas transformés en obligation légale dans les pays concernés.

Selon les sensibilités nationales, cette diplomatie du numérique couvre également (Annexe 3) :

- la promotion des droits de l'Homme dans l'espace numérique, avec un accent sur la liberté d'expression et d'accès à l'information (coupures de l'internet, censures, etc.) ;
- la protection de l'enfance, la défense des droits LGBT+ et la défense des droits des femmes en ligne ;
- la lutte contre les usages criminels du web, notamment avec la lutte contre la prolifération de contenus terroristes endocrinant ou violents, et de contenus pédocriminels ou pédopornographiques ;
- l'anticipation des défis que poseront les technologies émergentes, en termes de gouvernance comme de régulation ;
- le soutien à l'innovation, à l'export des entreprises nationales et à la contribution à l'attractivité et à la compétitivité du territoire ;
- certaines dimensions de la coopération internationale, notamment l'aide publique au développement ;
- le développement de la connectivité, la promotion d'un écosystème numérique ouvert et la construction des socles numériques des pays en voie de développement.

↘ Une mission au service des États

Les ambassadeurs pour le numérique représentent bien évidemment les intérêts des États qu'ils représentent. Par exemple, Joe White, *Technology Envoy to the United States* de 2020 à 2024, concentrait ses efforts sur les partenariats technologiques UK/US et l'innovation. De son côté, Andrey Krutskikh, directeur du département pour la sécurité internationale de l'information auprès du ministère russe des Affaires étrangères (un temps rattaché aux services de la présidence de la Fédération) de 2013 à 2023, axait son action sur la cybersécurité et la stabilisation de l'espace informationnel, priorités alignées sur la doctrine russe de contrôle souverain du cyberspace.¹⁴ Quant à l'australien Tobias Feakin, son rôle en tant qu'*Ambassador for Cyber Affairs* (2017-2020) s'étendait à la sécurité globale et à l'économie numérique.

Au gré des tensions géopolitiques et technologiques, les priorités d'un pays sur la scène numérique internationale évoluent, entraînant une modification du périmètre d'action de son ambassadeur, autant dans ses prérogatives que dans ses « cibles ». Cela a notamment été le cas pour le Danemark, qui a déplacé son attention de la Silicon Valley vers l'Union européenne, et a rapatrié l'essentiel de son équipe à Copenhague en 2023 (cf. encadré ci-après). À ce titre, l'évolution du rôle des ambassadeurs pour le numérique vers des dialogues renforcés avec les grandes entreprises du numérique, notamment, traduit une reconnaissance croissante de ces nouveaux acteurs géopolitiques et de leur pouvoir croissant. Il faut parfois y voir une transformation profonde de la diplomatie : certains ambassadeurs échangent directement avec les dirigeants d'entreprises privées pour promouvoir des investissements (une

14. Legucka, A. (2018). *Russia on the Global Regulation of Cyberspace*. Polish Institute of International Affairs ; Nocetti, J. (2015). *Contest and conquest: Russia and global internet governance*. International Affairs.

dynamique que l'on peut observer en France depuis 2017) et défendre les intérêts nationaux. En 2020, Henri Verdier déclarait : *« un deuxième axe de la boussole [cf. Annexe 1] concerne les enjeux de diplomatie économique en lien avec le ministère de l'économie et des finances. Notre réseau diplomatique est au contact des French Tech. Le ministère de l'économie représente la France à l'OCDE dans les négociations sur la fiscalité du numérique »*.¹⁵ Ainsi, la France, face à ses homologues américains et chinois, souhaite développer une voie axée sur l'autonomie stratégique. D'après Henri Verdier, cela permettrait de prendre *« nos propres décisions sur la régulation de la vie privée, avoir une politique industrielle, décider d'une doctrine nationale de cybersécurité et interdire certains prestataires. Cette conception n'étant ni protectionniste ni hégémonique, elle ne rivalise avec aucun pays. La France peut ainsi être souveraine avec l'Allemagne ou l'Espagne. Elle peut également montrer aux partenaires en Afrique ou en Amérique latine que ce modèle permet des coalitions et des coopérations »*.¹⁶

Ce positionnement traduit également une volonté de nouer des coopérations et des partenariats, notamment avec certains pays africains riches en ressources stratégiques pour l'industrie numérique, ou avec des États à forte capacité industrielle. Il s'inscrit dans un contexte de rivalités croissantes entre l'Europe, les États-Unis et la Chine, qui pèsent de plus en plus sur les équilibres de la gouvernance numérique mondiale. Dans ce jeu de tensions, la question de la maîtrise des infrastructures devient centrale avec, en toile de fond, le risque bien réel d'une forme de « cybercolonisation », où la dépendance technologique se lie à la dépendance politique.¹⁷

15. Assemblée nationale. (2020, octobre 15). *Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne*, compte rendu n°5.

16. *Ibid*

17. Nour M. R. (2019). *Géopolitique de l'intelligence artificielle : les enjeux de la rivalité sino-américaine*. *Paix et Sécurité Internationales*, n°7, pp. 231-259.

L'évolution de la stratégie de diplomatie numérique danoise

Depuis 2017, le Danemark s'est engagé dans une approche inédite de diplomatie technologique en créant le poste de *Tech Ambassador*, confié initialement à Casper Klynge. Installé dans la Silicon Valley, ce dernier avait pour mission de dialoguer avec les grandes entreprises technologiques américaines et chinoises afin de défendre les intérêts publics, la protection des droits humains et la souveraineté numérique du pays. Cette « innovation diplomatique » marquait une reconnaissance officielle des géants du numérique comme des acteurs globaux incontournables, au même titre que les États, dans un contexte de forte asymétrie de pouvoir entre institutions publiques et plateformes privées. Entre 2021 et 2023 la stratégie danoise se concentre sur trois piliers : démocratie, responsabilité et sécurité. Depuis, cette stratégie a évolué en profondeur, en réponse à la diversification des enjeux géopolitiques liés aux technologies. En 2023, l'ambassade numérique a été relocalisée à Copenhague afin de recentrer l'action diplomatique vers l'Europe et d'élargir les partenariats au-delà des États-Unis. La structure s'est consolidée, passant d'une petite équipe à un dispositif composé de 12 personnes à Copenhague, complété par une antenne active dans la Silicon Valley et par des conseillers techniques dans plusieurs ambassades stratégiques. La stratégie danoise repose aujourd'hui sur une structuration autour de deux pôles : une équipe politique axée sur les dossiers européens, l'IA, les affaires multilatérales et la régulation ; et un hub quantique international pilotant la politique étrangère en matière de technologies quantiques, en coordination avec d'autres ministères. Cette stratégie, renouvelée en mars 2024, met l'accent sur deux technologies prioritaires : l'intelligence artificielle et la technologie quantique, considérées comme critiques pour la souveraineté technologique européenne.

Les profils

03

↘ International : différents profils pour des stratégies variées

L'intitulé « ambassadeur pour le numérique », que nous utilisons abusivement depuis le début de cette note, varie en réalité significativement selon les pays (cf. Annexe 4). Si certains États optent pour le titre d'ambassadeur (un diplomate officiel), d'autres privilégient des formulations différentes, qui reflètent en général une concentration sur un sujet en particulier (souvent en lien avec les aspects « cyber »). Par exemple, en Belgique, Pierre Gillon (2020 - 2024) a occupé le poste de Directeur de la Gouvernance Internationale et de la cyberdiplomatie au sein du Service public fédéral des Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, combinant expertise technique et prérogatives institutionnelles, malgré l'absence de titre d'ambassadeur.

Cette diversité des intitulés met en exergue des stratégies distinctes (cf. Annexe 2) :

- **Les ambassadeurs « tech »** comme Casper Klynge (Danemark, 2017-2020) incarnent une approche centrée sur le dialogue avec les grandes entreprises technologiques et l'adaptation des régulations aux innovations privées.
- **Les ambassadeurs « for digital affairs »** comme Nele Leosk (Estonie, 2020-2024), sont quant à eux des diplomates axés sur la transformation numérique des organisations et de la société, la promotion de l'utilisation des outils et services numériques afin de sensibiliser aux enjeux de l'inclusion numérique et réduire la fracture digitale.
- **Les ambassadeurs « cyber »** ont plutôt pour mission de promouvoir la stabilité du cyberspace et le respect des normes de comportement entre les États.
- **L'ambassadeur « pour le numérique »**, en France, qui a un

périmètre d'actions, variables selon le contexte englobant généralement les précédents rôles. Précisons que cette terminologie est propre à la langue française et à sa politique, qui définit « le numérique » comme « l'ensemble des sciences, technologies et usages traitant du concept d'informations exprimées sous forme numérique, [terme qui] n'existe pas en anglais. Le terme *digital* existe bel et bien, mais comme adjectif, pas en tant que nom¹⁸. En français, « le numérique » englobe la cyber, les *digital affairs* et la tech, les considérant comme des sous branches.

Ainsi, parmi les différents « ambassadeurs pour le numérique », on retrouve des individus aux formations et spécialisations différentes. Deux catégories de profils se dégagent de notre analyse :

- **Les diplomates et haut fonctionnaires**, à l'image de Luís Barreira de Sousa (Portugal, 2016-2025)¹⁹, David Martinon (France, 2017-2018) ou Ernst Noorman (Pays-Bas, 2023-présent).
- **Les experts techniques et/ou entrepreneurs**, comme Henri Verdier (France, 2018-2025) ou Joe White (Royaume-Uni, 2020-2024).

Quels moyens financiers et humains ?

En France, en juin 2025, l'équipe de l'ambassadeur pour le numérique comprend sept équivalents temps plein (un ambassadeur, un adjoint, trois chargés de mission, une assistante, un apprenti et une stagiaire). Généralement, il subsiste un manque de transparence des États concernant les budgets alloués aux équipes des ambassadeurs pour le numérique, ou leurs équivalents. S'il est possible de trouver certains budgets accordés à des « secteurs d'activités » du numérique, il est compliqué de trouver des budgets globaux. Ainsi, les données auxquelles nous avons accès

18. Van de Blanckevoort, A. (2025, mai 19). *Éthique et numérique, avec Claude Kirchner. Renaissance Numérique*.

19. All Digital. (2012, février 22). *Barroso asks member states to appoint a national digital champion*.

pour réaliser cette note sont généralement partielles, et potentiellement obsolètes en 2025.

Par ailleurs, une comparaison internationale est d'autant plus complexe que certains États sont des États fédéraux, ayant plusieurs agences distinctes. Enfin, notons que certains pays comme l'Inde ou le Danemark ont créé des structures dédiées, en dehors ou au sein de leur ministère des Affaires étrangères. Les États-Unis, avec leur *Bureau of Cyberspace and Digital Policy*, en sont un bon exemple, intégrant les questions numériques à leur diplomatie de façon institutionnelle. D'autres pays, aux budgets plus limités, fonctionnent de manière moins formalisée, reflétant des engagements variables dans la course à l'influence numérique.

↘ France : du haut fonctionnaire à l'expert du numérique

David Martinon, un haut fonctionnaire non expert du numérique

Lorsqu'il est nommé en 2013, David Martinon n'est pas un expert du numérique, mais un haut fonctionnaire passé par l'École nationale d'administration (ENA), diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un diplôme d'études approfondies (DEA) en économie et politiques publiques. Porte-parole de la présidence de la République française sous Nicolas Sarkozy de 2007 à 2008, il a occupé le poste de consul général à Los Angeles de 2008 à 2012, avant d'être nommé ambassadeur pour le numérique. Après cinq ans passés à ce poste, il reviendra à des fonctions diplomatiques plus « traditionnelles », en tant qu'ambassadeur de France en Afghanistan (2018-2023), puis en Afrique du Sud (depuis 2023).

Henri Verdier, un expert du numérique

Henri Verdier est nommé ambassadeur français pour le numérique en 2018, suite au départ de David Martinon.²⁰ Contrairement à son prédécesseur, il n'est pas diplomate, mais un expert du numérique, un « geek » titrera *Contexte*.²¹ Diplômé de l'École Normale Supérieure (ENS), il possède un DEA de sociologie politique et une maîtrise de philosophie et de biologie. De 2007 à 2009, il est responsable de l'innovation auprès du Directeur du *Business Development* chez Lagardère. Il prend ensuite la direction du think tank Futurs Numériques de l'Institut Télécom pendant près de deux ans. Il cofonde ensuite MFG Labs, une société de conseil spécialisée sur les données et les nouvelles technologies. En 2013, Henri Verdier devient directeur d'Etalab, l'administration chargée de développer une politique publique de la donnée (gouvernement ouvert, ouverture des données publiques, etc.). En 2014, il est nommé administrateur général des données (autrement dit, *Chief Data Officer de l'État*)²² poste qu'il occupera jusqu'en 2018 avant de devenir directeur interministériel du numérique, puis ambassadeur pour le numérique à partir de novembre 2018.

20. Décret du 24 octobre 2018 portant nomination d'un ambassadeur pour le numérique - M. VERDIER (Henri) (J.O. 24 octobre 2018).

21. Kahn, S. (2021, avril 16). *Un geek au Quai d'Orsay: à quoi sert l'ambassadeur au numérique?*. *Contexte*.

22. Barbaux, A. (2014, septembre 19). « *Mon rôle est de m'assurer que les décisions sont fondées sur des données* », explique Henri Verdier. *L'Usine Digitale*.

Les missions

04

↘ Une fonction embryonnaire, avec David Martinon

En 2013, David Martinon est nommé « représentant spécial pour les négociations internationales sur le numérique ». Ses missions étaient alors centrées uniquement sur la gouvernance de l'internet. À partir de 2015, les questions de cybersécurité intègrent son portefeuille. C'est en 2017 que la fonction et le titre, évoluent en « ambassadeur pour le numérique ».²³ Il fait dès lors partie de la quinzaine d'ambassadeurs thématiques que compte le Quai d'Orsay, chargés, « chacun et chacune dans leur domaine respectif, de conduire des négociations sur le plan international et de manière transversale, au nom de la France ».²⁴ Dès lors, ses missions s'étendent à la régulation des contenus terroristes et à la problématique de la manipulation de l'information.²⁵

Sa réalisation la plus notoire est l'organisation, le 12 novembre 2018, de l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace.²⁶ Ce texte, présenté par Emmanuel Macron à l'occasion de la réunion à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) du Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI) et du Forum de Paris pour la Paix, s'articule autour de neuf principes invitant « tous les acteurs du cyberspace à collaborer » et encourageant « les États à coopérer avec des partenaires du secteur privé, du monde de la recherche et de la société civile »²⁷, afin de garantir collectivement la sécurité internationale du cyberspace.

23. Décret du 22 novembre 2017 portant nomination d'un ambassadeur pour le numérique -M. Martinon (J.O 22 novembre 2017).

24. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2025). *Les ambassadeurs et ambassadrices thématiques*.

25. Audureau, W. (2018, novembre 23). *L'ambassadeur numérique de la France, un poste atypique, méconnu et stratégique*. *Le Monde*.

26. *Ibid*

↘ L'élargissement des missions, avec Henri Verdier

Quatre domaines d'action initiaux...

Conformément à la lettre de mission validée le 3 juin 2019²⁸, l'action d'Henri Verdier s'articule autour de quatre grands domaines :

- **Garantir la sécurité internationale du cyberspace**, à travers la promotion de la stabilité et de la sécurité internationale dans le cyberspace et la régulation des contenus diffusés sur l'internet. Dans les enceintes onusiennes, il a notamment porté une initiative pour dépasser l'impasse entre les groupes de travail américain et russe sur le droit international dans le cyberspace.²⁹ Celle-ci s'inscrit dans la continuité des projets que l'ambassadeur élabore avec l'OCDE sur la responsabilité des acteurs privés en matière de cybersécurité et avec l'OSCE pour harmoniser les standards de sécurité en Europe.³⁰
- **Contribuer à la gouvernance de l'internet en renforçant son caractère ouvert et diversifié**, tout en renforçant la confiance dans son utilisation. Henri Verdier représente notamment la France dans différentes enceintes techniques (*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* - ICANN -, *Global Internet Forum to Counter Terrorism* - GIFCT-), défendant une régulation équilibrée et protégeant les libertés tout en limitant l'emprise des monopoles.³¹ Ces actions illustrent sa volonté de se poser en catalyseur de coopérations internationales, ancrant la France comme acteur

28. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. (2021). *Rapport d'activité 2020 - Ambassadeur pour le numérique*.

29. ONU. (2021). *Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale*.

30. *Ibid*

31. *Ibid*

incontournable de la gouvernance numérique mondiale.³² Toutefois, cette action nécessite également de nouer un dialogue de co-responsabilité avec les acteurs privés majeurs, dans un contexte de méfiance profonde à leur égard qui n'a fait que se renforcer au cours des dernières années.

- **Promouvoir les droits humains, les valeurs démocratiques et la langue française** dans le monde numérique, notamment en participant à des débats sur la régulation du numérique, et en promouvant une approche éthique et inclusive.
- **Renforcer l'influence et l'attractivité des acteurs français du numérique**³³, dans les négociations internationales, ou encore via des initiatives comme l'Appel de Christchurch (2019) ou le Sommet pour l'action sur l'Intelligence Artificielle (2025), en amont duquel l'ambassadeur Henri Verdier a piloté un groupe de travail sur la gouvernance mondiale de l'IA. Néanmoins, ce renforcement de l'influence et de l'attractivité française ne se fait pas uniquement via des actions multilatérales. La montée en puissance d'acteurs privés du numérique a mis en lumière la nécessité de dialoguer avec eux et de pratiquer plus de diplomatie économique. Cela peut s'effectuer grâce à une aide directe, notamment par la mobilisation du [réseau FrenchTech](#), et à une aide indirecte, en veillant à ce que les normes et standards existants et en cours d'élaboration ne lèsent pas leurs intérêts.

32. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. (2021). *Rapport d'activité 2020 - Ambassadeur pour le numérique*, 42 pp.

33. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. (2021, octobre 6). *La mission de l'Ambassadeur pour le numérique*.

... renforcés par trois leviers d'action

Progressivement, sa mission s'est recentrée autour de trois leviers³⁴ :

- **Négociations internationales** : d'une part, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères adopte une diplomatie formelle, ancrée dans le droit international classique, avec l'élaboration d'accords contraignants, des échanges stratégiques (incluant des mesures de rétorsion) et une participation active à des instances spécialisées (ICANN, Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens -IEEE-, etc.) et, d'autre part, une diplomatie plus informelle. Par exemple, la France est à l'origine de la structuration d'un réseau d'ambassadeurs européens du numérique, qui se réunissent formellement deux fois par an et échangent de manière informelle tous les deux mois. Ce dispositif s'appuie sur un noyau dur de six à sept États membres, dont la coordination hebdomadaire harmonise les positions stratégiques et amplifie l'influence collective face aux défis technologiques mondiaux.
- **Promotion du leadership normatif européen** : la France occupe une position centrale dans la construction d'une diplomatie numérique à l'échelle européenne (soutien du développement Gaia-X, promotion d'une régulation des grandes plateformes numériques afin de protéger les intérêts européens, etc.).³⁵ Par ailleurs, l'ambassadeur pour le numérique participe de façon active à l'*European Internet Forum*, un espace de dialogue avec les géants de la tech, tout en œuvrant au rééquilibrage du leadership européen sur les questions de cybersécurité, en lien avec le Service européen d'action extérieure (SAE).³⁶

34. Assemblée nationale. (2020, octobre 15). *Bâtir et promouvoir une souveraineté numérique nationale et européenne, compte rendu n°5*..

35. *Ibid*

36. *Ibid*

→ **Partenariats stratégiques** : dans ses relations avec l'Inde, par exemple, il œuvre à apporter un soutien aux infrastructures numériques publiques, tandis qu'une coopération renforcée sur l'intelligence artificielle a été mise en place avec les États-Unis. Il entretient également le dialogue avec des partenaires comme le Japon ou Israël, au travers de coalitions autour de la régulation des technologies critiques (IA, cloud, 6G).³⁷

Enfin, il promeut une diplomatie dite « d'influence », non manipulatoire, axée sur la culture francophone et sa découvrabilité sur le web (intégrant aussi la nécessité de garantir l'éducation des IA en langue française), la culture et les artistes locaux et la coopération internationale, afin de valoriser le *soft power* français dans un contexte de concurrence mondiale.³⁸

37. *Ibid*

38. Ternat, R. (2024, juillet 23). *Rapport de commission d'enquête : Lutte contre les influences étrangères malveillantes. Pour une mobilisation de toute la Nation face à la néo-guerre froide*, Sénat.

Les relations

05

➤ À l'échelon international

Dans l'écosystème complexe de la gouvernance numérique mondiale, la participation est loin d'être équitable. Si de nombreux acteurs, des ambassadeurs aux experts étatiques, en passant par les organisations privées, les ONG, les organisations intergouvernementales (UNESCO, OCDE, ONU), les instances techniques (ICANN, IEEE), les forums internationaux (G7, G20) et la société civile, contribuent à la diplomatie numérique, leur poids respectif dans les négociations et la diplomatie du numérique mondiale est très disparate (cf. Annexe 5).

La réalité est que la majorité de ces acteurs, notamment les ONG, la société civile et les mouvements altermondialistes, ne disposent que d'une influence marginale sur les discussions et les décisions clés de l'écosystème numérique mondial.³⁹ Leur impact est souvent indirect, dépendant de leur capacité à sensibiliser l'opinion ou à exercer une pression morale, plutôt que d'une participation directe aux processus décisionnels.

À l'inverse, certains acteurs exercent une influence prépondérante qui leur permet de façonner activement l'avenir numérique. Parmi eux, les instances de standardisation sont des arènes cruciales où se jouent des rapports de force majeurs. Les entités qui dominent ces instances, et plus particulièrement les grandes entreprises internationales (y compris celles non-occidentales), sont les véritables architectes des normes techniques (protocoles, formats, règles). Leur implication proactive leur permet de définir, promouvoir et imposer les protocoles, formats et règles qui harmonisent les pratiques du secteur à l'échelle mondiale. Ce faisant, elles ne se contentent pas de suivre l'évolution technologique ; elles la dictent, façonnant ainsi un environnement numérique qui sert leurs intérêts stratégiques et économiques.

Cette dynamique de pouvoir soulève des questions fondamentales sur la représentativité et l'équité dans la gouvernance numérique.

39. Renaissance Numérique. (2025, février 6). *AI Governance: Empowering Civil Society*.

Or, dans un certain nombre d'enceintes, quand ils sont représentés, les États ne sont pas majoritaires et, de fait, les ambassadeurs du numérique n'y jouissent pas d'une légitimité éclatante.

Représentation de l'UE à San Francisco

*« L'ouverture du bureau de San Francisco traduit l'engagement pris par l'UE de renforcer la coopération technologique transatlantique et de promouvoir une transformation numérique mondiale fondée sur des valeurs et des normes démocratiques. Il s'agit d'une étape concrète dans l'approfondissement du travail effectué par l'UE dans des domaines tels que la cybersécurité, la lutte contre les menaces hybrides, ainsi que la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères. »*¹ - Josep Borell Ancien vice-président de la Commission européenne.

Le 1er novembre 2022, l'Union européenne a ouvert un bureau spécialisé des technologies et de l'innovation à San Francisco. Suite au Summit EU-US de 2021 a émergé une volonté européenne et américaine de renforcer les relations transatlantiques, ainsi que la diplomatie numérique de l'UE. Le bureau est dirigé par Gerard de Graaf, ancien directeur néerlandais de la DG CNET (Communications Networks, Content and Technology) et responsable du DSA et DMA. Il a plus de trente ans d'expérience à la Commission européenne.²

La représentation de l'UE à San Francisco a pour objectif de faciliter le dialogue avec les diverses parties prenantes des USA, afin de promouvoir les politiques mises en place par l'UE, notamment la vague de règlement sur l'IA, le DMA et le DSA.³ Un dialogue étroit avec les grandes entreprises du numérique s'est instauré, ainsi qu'avec les experts et universitaires, mais aussi le législateur californien. Le bureau s'inscrit dans l'alignement du *EU-US Trade and Technology Council*, un des livrables de *EU-US Summit* de 2021.⁴

1. Consulat Général de France à San Francisco. (2022, octobre 19). *Ouverture de la représentation de l'Union européenne à San Francisco*.

2. European Union External Action. (2022). *Gerard de Graaf*

3. European Union External Action (2022, septembre 1). *US/Digital: EU opens new Office in San Francisco to reinforce its Digital Diplomacy*.

4. European Union External Action (2022, septembre 1). *US/Digital: EU opens new Office in San Francisco to reinforce its Digital Diplomacy*.



En France

Au-delà de missions de diplomatie internationale, l'ambassadeur français pour le numérique remplit également des missions au niveau national.

La cybersécurité occupe une place centrale dans son action. Dès 2018, Henri Verdier inscrit cette priorité dans sa feuille de route diplomatique, en collaboration étroite avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).⁴⁰ Ensemble, ils ont porté l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace lors du Forum de Paris sur la Paix de 2018.⁴¹ Dans le prolongement de cette dynamique, une volonté partagée a émergé entre l'ANSSI et la Direction interministérielle du numérique et du système d'information de l'État (DINSIC)⁴², afin de mutualiser leurs moyens au sein d'une entité dédiée : l'Opérateur des systèmes d'information interministériels classifiés (OSIIC). Henri Verdier a d'une certaine façon œuvré, en tant qu'ambassadeur, à soutenir la création de l'OSIIC et à approfondir les partenariats techniques avec l'ANSSI dans le domaine de la sécurité numérique.

La largeur du périmètre numérique impose également une coordination intensive entre les différents acteurs institutionnels susceptibles de prendre positions sur ces nombreux sujets. Ainsi, sous autorité du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, l'ambassadeur pour le numérique consacre une importante partie de son temps à des travaux interministériels (avec les ministères de la justice, des armées, de l'économie et des finances, de la culture et de l'intérieur) et interservices (avec le Secrétariat général des Affaires européennes - SGAE -, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale - SGDSN -, l'ANSSI et la DINUM), que ce soit sur des questions nationales ou internationales relatives à

40. Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. (2021). op. cit., p. 8.

41. ANSSI. (2020). Papiers numériques. Revue annuelle de l'ANSSI.

42. Maintenant connu sous le nom de Direction interministérielle du Numérique (DINUM).

la transformation numérique.⁴³ Contrairement à d'autres pays, il n'existe pas en France de structure centralisée dédiée à la diplomatie du numérique. La structure administrative de la France, ainsi que son fonctionnement juridique et institutionnel, limitent a priori les possibilités de réinvention du poste d'ambassadeur pour le numérique.

En effet, si l'horizontalité qu'implique cette fonction est vectrice de coordination (par exemple entre différentes directions ministérielles - secrétariat d'État au Numérique, direction interministérielle du numérique, etc.), elle ne se traduit pas nécessairement par davantage d'influence institutionnelle.

Ce travail de coordination effectué par l'ambassadeur pour le numérique permet toutefois d'animer un dialogue interministériel structuré, via le Quai d'Orsay, afin d'éviter les initiatives cloisonnées. Cette collaboration interministérielle concerne chaque axe de la boussole qui guide l'action de l'ambassadeur (cf. Annexe 1). Elle mobilise le ministère de l'Économie et des Finances, le SGDSN, le Service d'information du Gouvernement (SIG), le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, le ministère des Armées et le ministère de la Culture. Est ainsi apparue au Quai d'Orsay un mode opératoire inédit : plutôt que d'imposer une centralisation ferme, l'ambassadeur pour le numérique a favorisé une coordination ascendante. Les services du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, conscients que ses prises de parole engagent directement la position diplomatique française, ont progressivement internalisé la nécessité de collaborer en amont avec lui. Cette dynamique, renforcée par les échanges réguliers avec les ministères régaliens et techniques, a permis de renforcer l'autorité du poste, tout en ancrant son rôle dans les processus décisionnels existants.

Notons toutefois que derrière les ambitions affichées, l'ambassadeur pour le numérique est un ambassadeur thématique (comme il existe pour la santé mondiale, pour les droits des personnes

43. Cour des Comptes. (2025). *Les ambassadeurs thématiques*.

LGBT+, pour le sport...)⁴⁴ De fait, cette spécificité le rend très marginal - en termes d'influence et de moyens alloués - au sein de la bureaucratie du Quai d'Orsay. En effet, bien qu'il soit rattaché au secrétariat général du ministère, il n'en reste pas moins un « objet » mal identifié auquel les autres directions ne prêtent qu'une oreille bien souvent distraite. Dans certains cas, d'autres services court-circuitent ses propres idées, initiatives ou prérogatives : ainsi en va-t-il des enjeux de cybersécurité et de lutte contre les manipulations de l'information. Cet exemple illustre la difficulté (dans de nombreux les pays) de coordonner la multiplicité des acteurs nationaux maintenant concernés par ces sujets, et de suivre une grande variété de processus dans de nombreuses enceintes différentes.

Par ailleurs, le Sommet pour l'action sur l'IA illustre parfaitement le rôle moteur que prend l'Elysée dans un certain nombre d'initiatives, notamment au regard de grandes conférences sur les sujets numériques depuis 2017. Si cette posture est à saluer, cela a toutefois pour effet de diluer le poids de l'ambassadeur pour le numérique, dont la mission principale fut d'animer un groupe de travail sur la gouvernance mondiale de l'IA.⁴⁵

44. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) compte une vingtaine d'ambassadeurs ou ambassadrices thématiques nommés en Conseil des ministres

45. AI action Summit. (2024, octobre 2). *Global AI Governance*.

Les propositions

06

Depuis 2017, la France s'est dotée d'un « ambassadeur pour le numérique », un choix précurseur à l'échelle internationale puisque ce rôle embrassait déjà un nombre croissant de sujets.

Principalement incarnée par Henri Verdier, cette fonction a permis de donner un visage à la diplomatie numérique française et d'ancrer son action dans de nombreux espaces, des enceintes onusiennes aux partenariats plus informels. Mais cette avancée reste fragile : dans un contexte où les technologies numériques et les jeux d'acteur redessinent en profondeur les relations internationales, le rôle de l'ambassadeur manque encore de stabilité institutionnelle et de moyens à la hauteur des enjeux.

Cette note souligne une tension structurelle : alors que les enjeux se sont massivement amplifiés (cybersécurité, IA, gouvernance de l'internet, régulations européennes), le poste d'ambassadeur pour le numérique reste un objet institutionnel mal identifié, aux marges des grands arbitrages diplomatiques. La faiblesse des moyens, l'absence de statut clairement stabilisé, le manque de continuité entre les mandats, tout comme les cloisonnements persistants entre ministères et au sein même du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, limitent sa portée stratégique.

Face à ce constat, nous formulons les recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Conforter le poste d'ambassadeur pour le numérique dans la durée et dans sa fonction.

- Maintien du titre d' « ambassadeur pour le numérique », face à la tentation du titre d' « ambassadeur pour l'IA et le numérique », garant d'un périmètre large, et évitant une réduction aux enjeux d'IA.
- Clarification du périmètre d'action, avec un rôle couvrant les grandes enceintes multilatérales (ONU, OCDE, OGP, forums

techniques), les partenariats thématiques (Appel de Christchurch, etc.) et la coordination interministérielle sur les enjeux numériques globaux.

- Maintien du large périmètre des sujets couverts pour l'ambassadeur pour le numérique, notamment ceux de négociation à l'échelle mondiale : gouvernance de l'internet, intelligence artificielle, cybersécurité, partenariats thématiques et initiatives multilatérales (comme l'appel de Christchurch ou le Partenariat pour un gouvernement ouvert - *Open Government Partnership*), et enceintes onusiennes. Cette diversité thématique garantit la cohérence et la continuité de la position française, d'autant plus que ces sujets s'entrecroisent souvent dans les mêmes forums internationaux, avec des interlocuteurs récurrents. Une présence régulière dans ces sommets est indispensable pour préserver la crédibilité et l'influence de la France. Le renforcement de l'ancrage institutionnel et interministériel est aussi essentiel puisque des initiatives comme l'appel de Christchurch mobilise les canaux traditionnels de la diplomatie tout en ayant un impact national important sur la politique intérieure.

Recommandation 2 : Renforcer l'ancrage institutionnel et interministériel

- Rattachement maintenu au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, pour préserver la légitimité diplomatique du rôle.
- Participation systématique du/de la futur·e ambassadeur·rice aux réunions interministérielles concernées (notamment régaliens, comme l'Intérieur, la Justice, la Défense ou encore l'Économie). L'ambassadeur pour le numérique doit pouvoir être régulièrement consulté, ou alerter sur les enjeux et les risques, sans avoir à passer de manière exclusive par les canaux du ministère des Affaires étrangères.
- Comme le préconise la Cour des comptes, une meilleure coordination entre les ambassadeurs thématiques est souhaitable selon les dossiers, et « indépendamment des contacts

ponctuels, le ministère pourrait organiser régulièrement des rencontres entre ambassadeurs thématiques, une fois par an tous ensemble pour évoquer des sujets communs (organisation, ressources humaines, budgets, redevabilité) et des groupes d'ambassadeurs thématiques pourraient se réunir informellement deux ou trois fois par an (par exemple terrorisme / menaces criminelles / numérique ; Méditerranée / Indopacifique / numérique ; sciences/numérique ; ...) ».⁴⁶

- Lien formalisé avec les nouvelles instances nationales, notamment le Conseil national de l'IA et du numérique, ainsi qu'un canal privilégié avec l'Élysée, pour renforcer la cohérence stratégique et politique.

Recommandation 3 : Doter le poste de moyens humains et institutionnels adaptés

- Création d'un poste dédié au suivi des négociations européennes sur le numérique, rattaché au Secrétariat général des Affaires européennes (SGAE) et à la Représentation permanente à Bruxelles, afin d'assurer la continuité du pilotage des textes (DSA, DMA, AI Act, etc.).
- Une équipe dédiée doit l'entourer, mais cela ne sera peut-être pas suffisant, au regard du contexte d'économies budgétaires. Un rapprochement avec les organisations françaises de la société civile organisée, présentes dans ces forums, pourrait être un complément utile. Des organisations comme l'Afnic, l'ISOC (qui se retrouvent régulièrement dans le cadre du forum français de la gouvernance de l'internet) pourraient apporter au moins une bonne remontée d'informations, voire aider à faire avancer les positions françaises dans ces sommets, multipliant ainsi les leviers d'influence de la France.
- Création d'un fonds ou d'un programme dédié à la diplomatie numérique, permettant à la France de soutenir plus activement ses positions dans les instances de gouvernance globale.

46. Cour des Comptes. *Ibid*, p.49

Directeur de la publication



Jean-François LUCAS, Délégué général, Renaissance Numérique

Rapporteurs



Joan DEMURE, Chargé de mission, Renaissance Numérique

Jessica GALISSAIRE, Responsable des études et des partenariats (précédemment), Renaissance Numérique

Esther NOËL, Rapporteuse bénévole, Renaissance Numérique

Astrid VAN DE BLANKEVOORT, Chargée de mission, Renaissance Numérique

Contributeurs



Lucien CASTEX, Conseiller du directeur général, Internet gouvernance et société, AFNIC

Samuel LE GOFF, Président, Renaissance Numérique

Julien NOCETTI, Chercheur associé, IFRI

Philippe RÉGNARD, Président-fondateur, Tech Publica

Rayna STAMBOLIYSKA, Présidente, RS Strategy

Remerciements

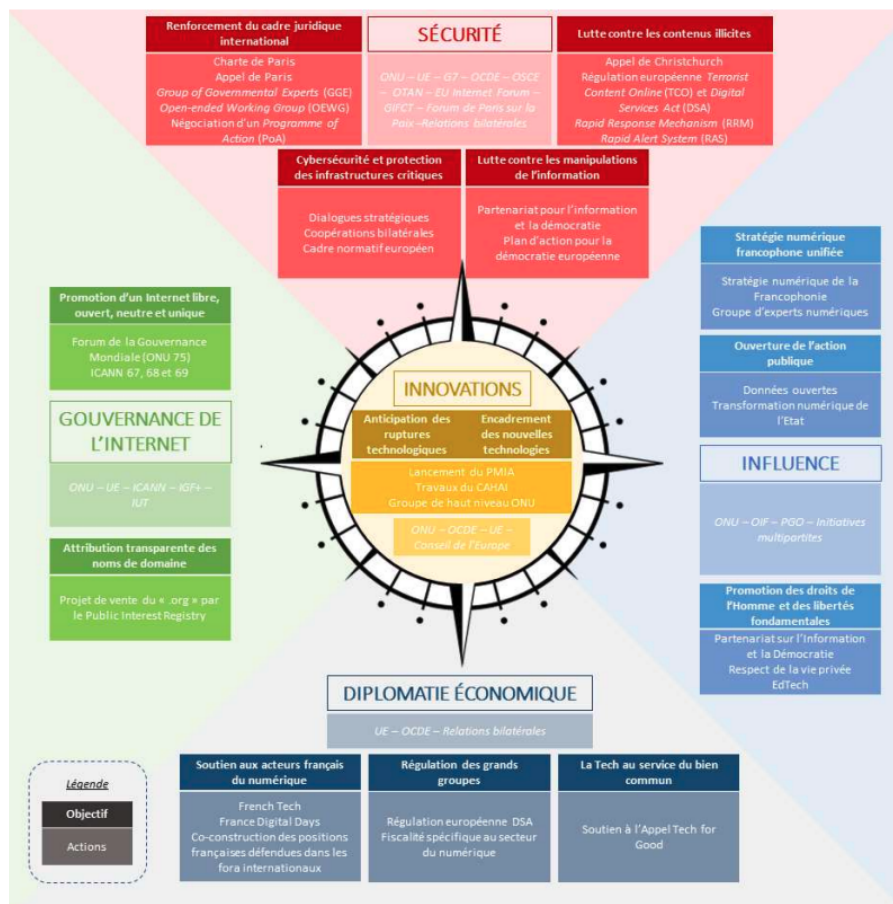


Bertrand DE LA CHAPELLE, Executive Director, Internet & Jurisdiction Policy Network.
Chief Vision Officer, Datasphere initiative.

Seemab SHEIKH, Deputy Tech Ambassador (acting), Denmark.

Annexes

Annexe 1 | La boussole d'action de l'ambassadeur pour le numérique français



Source : ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Rapport d'activité 2020, Ambassadeur pour le numérique

Annexe 2 | Dispositifs diplomatiques et stratégies numériques

Pays	Dénomination du poste d'ambassadeur pour le numérique	Date de création	Nom de la stratégie pour le numérique	Structure dédiée (affilié au Ministère des Affaires étrangères ou équivalent à défaut de mention)
Allemagne	Director for Cyber Foreign and Security Policy	2019	2014 : HTS – High-Tech Strategie	Directorate-General for International Order, the United Nations and Arms Control
Australie	Ambassador for Cyber affairs and critical technology	2017	2017 : Australian International Cyber Engagement Strategy	
Brésil	Director of the Department of Strategic, Defence and Disarmament Affairs, Brazilian Ministry of Foreign Affairs	2019		Department of Strategic, Defence and Disarmament Affairs, Brazilian Ministry of Foreign Affairs
Danemark	Ambassador for Technology	2017	2017 : Initiative	Office of Denmark's Tech Ambassador in

			“Techplomacy” 2021: Tech Diplomacy 2021–2023 2024 : Strategy for Tech Diplomacy	the Ministry of Foreign Affairs of Denmark
Estonie	Ambassador-at- large for Cyber Diplomacy Ambassador-at-large for digital affairs	2018 2020	Digital Agenda 2020 for Estonia E-stonia	
États-Unis	Ambassador at large for cyberspace and digital policy	2022	2018 : Digital Connectivity and Cybersecurity Partnership (DCCP)	Bureau of Cyberspace and Digital Policy
Finlande	Ambassador for Innovation Ambassador for Cyber Affairs	2018 2021	2018 : Digital Infrastructure Strategy 2025	

France	Ambassadeur pour le numérique	2017	2017 : Stratégie internationale de la France pour le numérique	
Inde	Joint Secretary, Cyber Diplomacy Division, Ministry of External Affairs	2017	2013 : National Cyber Security Policy (NCSP)	Cyber Diplomacy Division, Ministry of External Affairs
Kenya	Special Envoy on Technology for the Republic of Kenya	2024	2023 :Open Government Partnership 2023-2027	Présidence de la République
Pays- Bas	Ambassador for digital Affairs Ambassador at Large for Cyber Affairs	2020 2023	2019 : Agenda for Foreign Trade and Development Cooperation 2023 : International Cyber Strategy 2023-2028	
Pologne	Ambassador at large for cyber and tech affairs	2020	2014 : Digital Poland 2014-2020	Structure interministérielle où il collabore principalement avec le ministère de la Numérisation

	Representative of Poland to the EU, Digital Ambassador			
Portugal	Ambassador for cyber diplomacy	2016	2015 : National cybersecurity strategy 2016 : premier ambassadeur mais uniquement sur la cybersécurité interne	
Slovénie	Ambassador and National coordinator for external aspects of digitalization, AI and cybersecurity	2020	2016 : Digital Slovenia 2020 – Strategy for the Development of the Information Society by 2020	

↘ **Annexe 3 | “Couverture de questions spécifiques en fonction de la fréquence de certains termes”.**

	Royaume-Uni (2023)	Suisse (2020)	Australie (2021)	France (2017)	Pays-Bas (2019)	Danemark (2021)
Données et confidentialité	110	135	54	76	98	7
L'intelligence artificielle	55	53	10	8	19	1
Sécurité	98	45	185	58	25	13
Droits de l'homme	7	39	89	30	16	9
Gouvernance	36	60	35	26	1	3
Développement	77	94	112	74	71	31
Science	31	28	9	3	2	0
Économie/économie	53	68	91	59	47	3
Coopération	20	57	64	25	41	16
Recherche et éducation	45	40	62	24	24	5
Santé (soins)	8	16	7	2	11	3
Objectifs de développement durable (ODD)	2	6	5	2	5	0
Diplomatie technologique/ techtométique	1	0	4	0	0	25

Source : [2021: The Emergence of Digital Foreign Policy](#), DiploFoundation, 2021.

Annexe 4 | Liste partielle des ambassadeurs pour le numérique dans le Monde

Pays	Nom et Prénoms	Dates de Fonction	Titre officiel
Allemagne	Maria Adebahr	2024-présent	Director for Cyber Foreign Policy and Cyber Security
Australie	Tobias Feakin	2017 - 2020 2020 - 2023	Ambassador for Cyber affairs Ambassador for Cyber affairs and critical technology
	Brendan Dowling	2023-présent	Ambassador for Cyber affairs and critical technology
Brésil	Marcelo Câmara	2019- Présent	Director of the Department of Strategic, Defence and Disarmament Affairs, Brazilian Ministry of Foreign Affairs
Danemark	Casper Klynge	2017-2019	Tech Ambassador
	Anne Marie Engtoft Meldgaard	2020- présent	Acting Tech Ambassador

Finlande (2 ambassadeurs)	Stefan Lindström	2017-présent	Ambassador of technology
	Jarmo Sareva	2018-2021 2021-2022	Ambassador for Innovation (MFA) Ambassador for Cyber Affairs
	Tarja Fernandez	2022-présent	Ambassador for Cyber Affairs
France	David Martinon	2013 - 2017 2017-2018	Représentant spécial pour les négociations internationales sur le numérique Ambassadeur pour le numérique
	Henri Verdier	2018-présent	Ambassadeur pour le numérique
Estonie	Heli Tiirmaa-Klaar Tanel Sepp	2018- 2021 2022-présent	Ambassador-at- large for Cyber Diplomacy
	Nele Leosk	2020-2024	Ambassador-at-large for digital affairs
États-Unis	Christopher Painter	2011-2017	Senior Director for Cyber Policy in the National Security Council
	Nathaniel Fick	2022- 2025	Ambassador at large for cyberspace and digital policy

Inde	Amit Shukla	2024- Présent	Joint Secretary, Cyber Diplomacy Division, Ministry of External Affairs.
Kenya	Philip Thigo	2024- présent	Special Envoy on Technology for the Republic of Kenya, Office of the President of Kenya
Pays Bas	Nathalie Jaarsma	2020-2023	Ambassador for Digital Affairs
	Ernst Noorman	2023- présent	Ambassador-at-Large for Cyber Affairs
Pologne	Tadeusz Chomicki	2020-2025	Ambassador at large for cyber and tech affairs
	Justyna Romanowska	2022-2023	Representative of Poland to the EU, Digital Ambassador
	Dariusz Standerski	2023-présent	secretary of state, Ministry of Digital Affairs
Portugal	Luis Barreira de Sousa	2016-present	Cyber Ambassador
Royaume-Uni	Joe White	2021-2024	Technology Envoy to the US

Russie	Andrey Krutskikh	2020-2023	Director of the Department of International Information Security
Slovénie	Tadej Rupel	2020-janvier 2025	Ambassador and National coordinator for external aspects of digitalization, AI and cybersecurity

L'ensemble des informations de ce tableau a principalement été obtenu à partir de la consultation des organigrammes ministères de rattachement ou de tutelle, ou de feuilles de routes stratégiques.

↗ **Annexe 5 | Exemples d'acteurs impliqués dans des instances internationales de diplomatie du numérique**

	G7/G20	ICANN	Appel de Christchurch	IEEE
ONG (d'intérêt général ou lobby)	Digital Action Internet Society (ISOC) CAIDP	Access Now ARTICLE 19 Free Software Foundation Europe	Institute for Strategic Dialogue Cyber Peace Institute Center for Democracy and Technology	International Organization for Standardization (ISO) International Electrotechnical Commission (IEC)
Mouvements sociaux / organisation de la société civile	Civil 20 (C20) Civil 7 (C7) Global Digital Justice Forum	Partiellement au sein de structures spécifiques : May First Movement Technology	Global network initiative ARTICLE 19 Research ICT Africa	 Aucune présence

Mouvements altermondialistes		Just Net Coalition ARTICLE 19		
	Ne sont pas officiellement invités mais sont admis au sein de collectifs (C7/C20) afin de donner un avis contestataire	Aucune présence	Tech for Palestine Global Student Forum	Aucune présence
Entreprises	Absent lors des Sommets mais leurs intérêts peuvent être représentés par des groupes comme le B20	Verisign Whois API Inc Salesforce	Twitter (X) Facebook Microsoft	Intel IBM Microsoft

À propos de Renaissance Numérique



Renaissance Numérique est le think tank indépendant et non partisan dédié à la transformation numérique de la société. Son objectif est de construire une société numérisée plus juste, inclusive, démocratique et soutenable.

Renaissance Numérique offre un lieu d'échanges, d'analyses et de rencontres exclusif pour débattre et éclairer les choix pour une société numérisée responsable. Nous réunissons des membres issus de diverses expertises (politique, économique, juridique, communication, technique, sociologie...) et structures (experts indépendants, cabinets de conseil, cabinets d'avocat, organisations non gouvernementales, grandes écoles et

universités, institutions, entreprises...). Cette diversité des acteurs et des points de vue fait de Renaissance Numérique un espace de confrontation d'idées positive, qui est unique dans le paysage des think tanks et des acteurs du numérique, en France et en Europe.

Créé en 2005, Renaissance Numérique est une association à but non lucratif de loi 1901, qui n'est affiliée à aucun parti, aucune entreprise, aucune structure.



Renaissance Numérique

www.renaissancenumerique.org

Juillet 2025 CC BY-SA 4.0